



La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

LE MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

L'école primaire se transforme. Le rapport du Haut Conseil de l'Éducation comme les résultats des études internationales PISA et PIRLS, mais aussi l'observation par chacun des situations particulières rendaient nécessaire un renforcement de la première étape de la scolarité obligatoire et tout particulièrement d'accroître l'aide

aux élèves en situation d'échec lourd. De profondes modifications vont toucher l'école dans l'organisation du temps, dans les programmes* (consultation lors de la journée banalisée du 29 mars), dans les dispositifs d'accompagnement des élèves en grande difficulté.

Dès les vacances de prin-

temps, des stages de remise à niveau seront proposés pour les élèves en grande difficulté.

Un prochain numéro de La lettre électronique détaillera les mesures et présentera la cohérence du nouvel édifice.

Daniel GUÉRAULT

* Projet de programmes en ligne sur <http://eduscol.education.fr>

DANS CE NUMÉRO :

Politique et action éducatives

- Actualités des réseaux de l'éducation prioritaire **1**
- Eduquer à la santé : pour quels enjeux **2**
- Eduquer aux médias d'informations : petit rappel juridique **3**
- Concours 2008 des écoles fleuries **3**

Vie scolaire (en marge) **3**

- Santé publique : prévention relative à la grippe aviaire

Ressources éducatives **3**

- Le Deutschemobil sillonne le département ...

Agenda (en marge) **3**

- Semaine de la presse ...
- Éducation contre le racisme...
- Rencontres ANAREMS...

Infos des personnels **4**

- Ressources humaines
- Mouvement
- Formation continue
- Action sociale
- Rencontres / Conférences

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

ÉDUCATION PRIORITAIRE : ACTUALITÉ DES RÉSEAUX AMBITION RÉUSSITE ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Une **journée académique** de rencontres et de formation des personnels des réseaux « Ambition réussite » (RAR) et de réussite scolaire (RRS) est programmée le **14 mai** prochain à Besançon sur le thème « Les stratégies pédagogiques en éducation prioritaire » avec, en matinée une conférence animée par Philippe Claus et Anne Armand, Inspecteurs généraux de l'Éducation Nationale prolongée de tables rondes l'après-midi. InSCRIPTION jusqu'au 28 mars.

Les réseaux RAR et RRS ?

« Le réseau structure [...] l'organisation de l'éducation prioritaire. Piloté localement, il fédère les

établissements scolaires et les partenaires autour d'un projet formalisé par un contrat passé entre les autorités académiques et les établissements afin d'assurer la réussite scolaire de tous les élèves. » (BO n°14, 6 avril 2006).

Dans l'académie

▪ Trois secteurs de l'académie ont été classés par le ministère "Réseaux Ambition Réussite" selon des critères nationaux tant sociaux que scolaires : Besançon Diderot, Bethoncourt Anatole France, Montbéliard Brossolette auxquels des moyens supplémentaires ont été attribués (12 postes d'ensei-

gnants et 36 postes d'assistants pédagogiques). Leurs contrats conclus pour la période 2006/2010, ont été signés le 9 février 2007.

▪ 22 réseaux de réussite scolaire (RRS) regroupent l'ensemble des établissements et écoles de l'éducation prioritaire. Leurs "Contrats d'Objectifs Scolaires" seront signés le 2 avril prochain.

Toutes les ressources sont en ligne sur le site <http://crdp.ac-besancon.fr/carep>. Dossier suivi par Laurent De-Filippis, coordonnateur académique—laurent.de-filippis@ac-besancon.fr

Lettre mensuelle
d'information professionnelle
Direction départementale des
services de l'éducation nationale
dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication :
Daniel GUÉRAULT,
Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

EDUQUER À LA SANTÉ : POUR QUELS ENJEUX ?

Santé scolaire et santé publique : de l'éducation à la santé à l'éducation à la citoyenneté

La politique nationale de santé publique est organisée par la loi d'orientation de 2004. Elle définit en particulier le plan régional de santé publique, cadre de référence global et concerté qui fixe le programme et les actions, notamment en matière de santé scolaire et d'éducation à la santé.

« L'éducation à la santé participe à l'acquisition progressive de savoirs et de compétences

qui permettent aux élèves de faire des choix éclairés et responsables en matière de santé. Par les exigences qui lui sont propres en terme de prévention, de responsabilité, de respect individuel et social et de formation des jeunes à la vie contemporaine, elle rejoint les objectifs de l'éducation à la citoyenneté [...]» (extrait p. 11 de « Education à la santé en milieu scolaire : choisir, élaborer et développer un projet. » dans les Dossiers des éditions INPES*, octobre 2006).

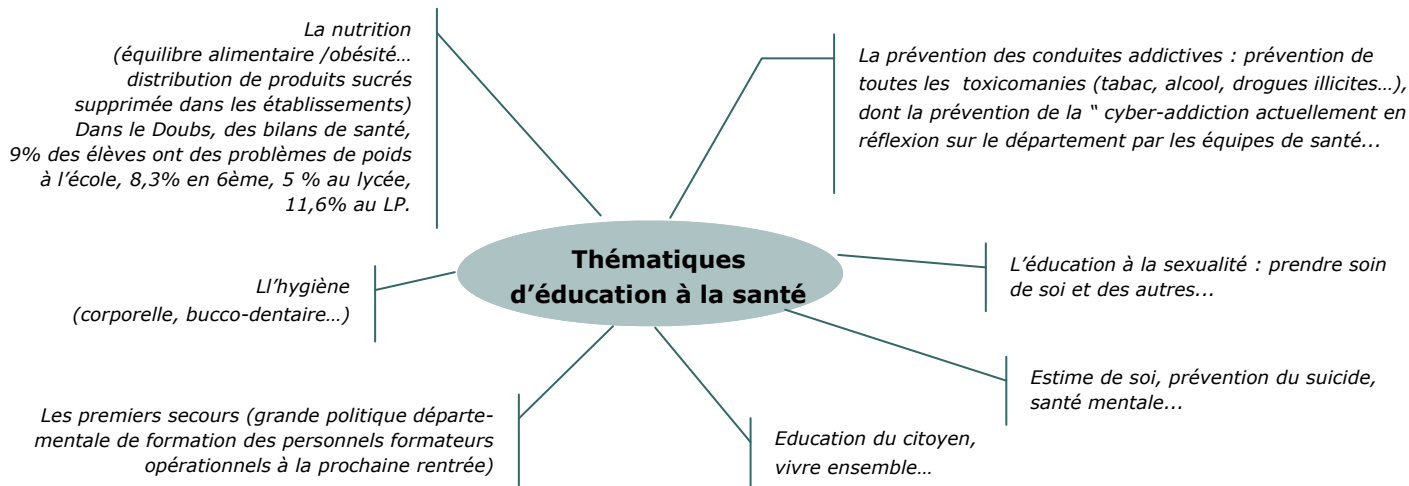
Education et santé participent

ensemble de la dynamique de réussite : l'éducation contribue à préserver son capital santé, la santé procure les conditions nécessaires aux apprentissages.

Tout au long de la scolarité, à tous les niveaux d'enseignement, à l'école, au collège, au lycée, dans l'enseignement supérieur ou en formation, l'éducation à la santé est proposée autour de plusieurs thématiques.

(*INPES — institut national de prévention et d'éducation pour la santé)

Être en bonne santé s'entend dans le sens d'un équilibre affectif, physique, social, psychologique, relationnel. C'est pour l'élève un facteur de réussite et d'intégration.



Le projet — le CESC

Les objectifs de la politique nationale de santé à l'école se déclinent dans les projets académiques et départementaux. Ils ont été renforcés par les dispositions nouvelles relatives aux établissements qui doivent inscrire le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans le pilotage de l'établissement et de sa politique globale de réussite des élèves.

• Action collective et partenariat

L'une des missions du CESC est précisément de définir un programme d'actions associant les personnels, les parents, les partenaires (associations, com-

munes, quartiers, administrations telles que santé, justice, police, ...).

L'action est en priorité collective. En favorisant les échanges entre les élèves, elle permet de mieux cerner et donc de mieux répondre à leurs préoccupations, de les aider à eux-mêmes s'engager dans une démarche active de prévention et de prise en charge personnelle..

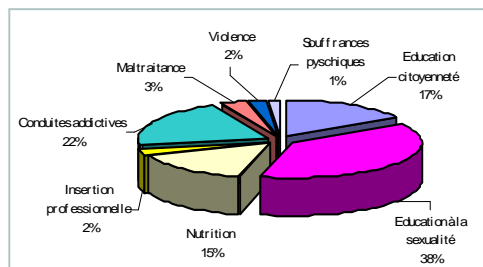
• Planification du projet : les étapes :

- Analyser et faire un état des lieux pour déterminer les besoins des élèves et repérer les facteurs ou les situations à risques dans et autour de l'établissement.

- Constituer l'équipe et rechercher les partenaires,
- Définir les objectifs et décliner le programme en actions et en moyens.
- Evaluer, valoriser, communiquer...

Durant l'année 2006-2007, 66 établissements avaient un CESC, ils ont été accompagnés par le groupe de pilotage départemental.

Dossier suivi par le service départemental de promotion de la santé en faveur des élèves et service social, tél. 03 81 65 48 69 — ce.sante.ia25@ac-besancon.fr



« Le CESC est l'outil de pilotage incontournable de la politique éducative et de prévention » (extrait de la plaquette élaborée par le groupe académique de suivi des CESC — Plaquette en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>)

EDUCATION AUX MÉDIAS D'INFORMATION — PETIT RAPPEL JURIDIQUE

A propos du dépôt pédagogique des journaux scolaires...

La publication d'un journal scolaire, même s'il n'est pas vendu ou diffusé hors de l'école, est soumise à un dépôt pédagogique dans les jours qui suivent sa parution. Ce dépôt prévu par la loi permet un archivage des productions des élèves.

Lors de la parution de chaque numéro, nous vous prions de

faire parvenir : 2 exemplaires au chef d'établissement ou au directeur d'école, 2 exemplaires au CLEMI national, 1 exemplaire au CLEMI régional, 1 exemplaire au CLEMI départemental

Dans le but de simplifier les envois, vous pouvez adresser les 4 exemplaires au coordonnateur CLEMI Départemental qui se chargera de les faire parvenir aux différentes structures

concernées. Contacter alors Marie Adam-Normand — CDDP du Doubs — BP1252 — 6 Chemin des Fusillés — 25000 Besançon — marie.adam-normand@ac-besancon.fr.

Référence réglementaire : Circulaire du 1er février 2002 « Journaux scolaires, dépôt pédagogique... » en ligne sur le site du CLEMI <http://www.clemi.org/>

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES — CONCOURS / PRIX

« Concours Écoles fleuries » - la campagne 2008 est lancée !

Le fleurissement de l'école, en ouvrant l'école sur le quartier, le village, la cité, contribue à une meilleure intégration de celle-ci dans son environnement. Mais surtout, le concours constitue un détour ludique et éducatif participant des apprentissages dans différentes disciplines ou croisant plusieurs disciplines. Il met en œuvre les connaissances et les compétences permettant de construire différentes notions et concepts (espace/temps, monde vivant, états de la matière...).

Le concours est organisé par la Fédération des délégués départementaux de l'éducation natio-

nale (DDEN) avec la participation de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) avec le soutien du ministère de l'Éducation Nationale.

Ce concours est ouvert aux écoles préélémentaires et élémentaires, aux établissements d'éducation spécialisée et aux collèges. Les dossiers les plus représentatifs sont récompensés à l'échelon départemental. Régulièrement, des écoles du Doubs sont primées au niveau national ; cette année, un prix d'excellence a été attribué à la maternelle La Citadelle à Montbéliard. Les diaporamas des DDEN du Doubs présentant les projets Ecoles fleuries primés en 2007 seront en ligne sur le

site <http://ia25.ac-besancon.fr> (politique et action éducatives/concours/partenariat)

Descriptif du prochain concours, dans le BO n°7 du 14 février 2008.



Pour toute information, contacter Mme Rondeau, présidente DDEN Doubs, tél. 03 81 55 11 77- dden-doubs@wanadoo.fr

RESSOURCES ÉDUCATIVES

DeutschMobil

Action de promotion de l'enseignement de l'allemand

Placé sous le haut patronage du Ministre de l'Éducation Nationale, l'action "DeutschMobil" cherche à soutenir la diversité du choix des langues vivantes dans l'enseignement en France. Parallèlement, des véhicules pour la promotion du français, les "FranceMobils", interviennent dans les écoles allemandes pour promouvoir et soutenir l'apprentissage du français.

Le DeutschMobil est un véhicule

conçu pour promouvoir l'allemand langue étrangère (LV1 ou LV2) dans les écoles et les établissements.

Le dispositif met à leur disposition du matériel et un animateur pouvant intervenir dans le cadre de manifestations, telles que réunions avec des parents d'élèves et visites de classes primaires (CE1) et de collège.

Pour cette année, le DeutschMobil intervient du 31 mars au 4 avril dans 5 collèges du Doubs et les écoles de leurs secteurs, en priorité là où il y a déjà un enseignement de l'allemand au cycle

3. Il s'agit des collèges Lumière à Besançon, Baume-les-dames, Quingey, Rougemont et Seloncourt.

Pour en savoir plus : <http://www.deutschmobil.fr/>. Dossier suivi par Sylvie Marlin, conseillère pédagogique pour l'enseignement des langues à l'école, sylvie.marlin@ac-besancon.fr

A noter que la brochure « L'allemand, passeport pour l'Europe » a été distribuée dans les écoles à l'attention des parents des élèves qui débutent l'apprentissage d'une langue vivante étrangère.

AGENDA... Rappel

- Du 17 au 22 mars 2008 : **semaine de la presse et des médias dans l'école** Thème « Une info, des médias ». Pour en savoir plus : <http://crdp.ac-besancon.fr/clemi>.
- Du 17 au 21 mars : semaines d'éducation contre le racisme autour du 21 mars déclarée Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » par l'ONU en souvenir du 21 mars 1960 en Afrique du Sud... (<http://semaines.cidem.org/>).
- 20^{ème} rencontres internationales des radios et ateliers radio en milieu scolaire, 28 29 et 30 mars 2008 à Chalon-sur-Saône avec la participation de collèges du Doubs (Villers-le-lac, Pierrefontaine-les-Varans et Mor-teau). Programme en ligne sur le site de l'ANAREMS... <http://crdp2.ac-besancon.fr/rem>

Prévention de santé publique relative à la Grippe Aviaire

La circulaire publiée au BO n° 8 du 21 février 2008 explicite les recommandations permanentes à l'intention de tous les personnels des divers niveaux d'enseignement public ou privé sous contrat.

La circulaire définit, d'une part, les dispositions générales, quel que soit le niveau du risque d'épizootie aviaire en cas de découverte ou de manipulation d'oiseaux morts, d'autre part les dispositions particulières selon le niveau du risque d'épizootie aviaire.

___ IA, service santé scolaire, tél. 03 81 65 48 69 ce.sante.ia@25ac-besancon.fr

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Suivi par Virginie Baricault, chargée de la communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

INFOS DES PERSONNELS

RESSOURCES HUMAINES

Cumul d'activités

Les autorisations sont délivrées par le Recteur s/c de l'IA (se reporter à la Lettre ia25 n°33). Les imprimés sont en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

Prise en charge partielle des abonnements de transport domicile/travail

Toute demande de remboursement est à formuler durant l'année civile en cours. La circulaire et le formulaire sont en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

Modèle réglementaire de l'avis d'arrêt de travail

Il est rappelé d'utiliser impérativement l'avis d'arrêt de travail selon le modèle réglementaire CERFA n° 10170*04 et de le transmettre à l'administration dans les 48h.

__Dossier suivis par la DRH à l'IA, ce.drh.ia25@ac-besancon.fr

MOUVEMENT

Participation au mouvement

Ouverture du serveur pour la saisie des vœux du 25 mars au 10 avril 2008. Circulaire et liste des postes vacants à paraître dans I-Prof et le site départemental <http://ia25.ac-besancon.fr>

Travail à temps partiel :

La circulaire sur le temps partiel pour la rentrée 2008 sera diffusée courant mars (dans I-PROF et sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>). Pour éviter les difficultés survenues lors de la rentrée scolaire 2007, il n'y aura pas de reconduction tacite, toute demande de temps partiel devra être faite par l'intermédiaire de l'imprimé à adresser à l'Inspection Académique -

Division Moyens 1^{er} degré, avant le 31 mars 2008.

Appel à candidatures pour enseigner dans l'école européenne ouvrant à Strasbourg à la rentrée scolaire 2008

A pourvoir par exeat 3 postes en cycle maternel et 3 en cycle primaire (allemand, anglais et français).

Profil des postes en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>. Dépôt des candidatures auprès de l'IA du Bas-Rhin à l'attention de Mme Marlier, 65 avenue de la Forêt noire, 67083 Strasbourg cedex . Date limite : 25 mars 2008. Pour en savoir plus sur l'école : <http://www.eurisc.org>

FORMATION CONTINUE

“ **Le corps poétique à l'école : traversées de danse** ”, atelier de pratique et de formation “ Danse à l'école ”, le 12 mars à Morteau

“ **Danse et musique** ” ou les croisements et les influences entre la danse et la musique, rencontre le 26 mars à 17h, chapelle de l'IUFM de Besançon, Fort Griffon.

__ IA, Dominique Vernet, CPD-EPS et responsable de formation / pôle de ressources Danse de Franche-Comté <http://crdp.ac-besancon.fr> (actualités)

ACTION SOCIALE

Objectif Petite enfance

La section régionale interministérielle d'action sociale des personnels de la fonction publique en Franche-Comté se propose, dans le cadre des priorités nationales sur la petite enfance, d'établir un état des lieux des problématiques liées à la garde des enfants jusqu'à 6

ans. Tous les personnels fonctionnaires concernés sont invités à remplir et à retourner l'enquête qui, après analyse et synthèse, a pour objectif de mettre en place les actions sociales appropriées.

CONFÉRENCES—DÉBATS

“ L'imaginaire et la créativité chez l'enfant ”,

Rencontre avec David Vercey le 18 mars 2008, 20h30 à l'Antenne petite enfance, maison de la famille, 12 rue de la famille à Besançon, tél. 03 81 48 05 24 - Apefrc2@wanadoo.fr

“ Ecrire, un enjeu éducatif, un enjeu social ”,

Rencontre avec Philippe Meirieu le 26 mars prochain à 18h au Centre Nelson Mandela à Planoise, Besançon.

“ Les adolescents et leur relation au savoir ”,

Rencontre avec M. François le 31 mars à Besançon à 19h30 au Centre Nelson Mandela Planoise (face au centre commercial Ile de France), puis à Pontarlier à 13h 30 à la Maison pour tous Les Longs Traits.

Les prochains rendez-vous du GFEN pour constructions de démarches

“ *Des outils pour comprendre directement en classe* ” : propositions de pratiques à réinvestir avec les élèves dans des champs variés..., le 19 mars 2008, de 14h à 17h, à Besançon, école Granvelle

“ *Théorie de la relativité : se saisir de l'essentiel* ”, le 22 mars de 18 à 20h à Besançon, école Granvelle

__ Khoulfia Léonard, tél. 03 81 56 64 46 - gfen25@yahoo.fr <http://gfen25.over-blog.com>

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.] <http://www.education.gouv.fr/bo>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...